NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201708 - Mont de Grange

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 7
6. GESTION DU SITE 8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8201708

1.3 Appellation du site

Mont de Grange

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

15/06/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 22/12/2003
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 20/11/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=DFE67E1B21EB6E4A76AF4890425A6D5B.tpdjo16v_1?cidTexte=JORFTEXT000029834014

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,80439°

Latitude : 46,2611°

2.2 Superficie totale

1254 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
74	Haute-Savoie	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
74058	CHAPELLE-D'ABONDANCE
74063	CHATEL

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
6170 *Pelouses calcaires alpines et subalpines*		79,25 *(6,3 %)*		G	A	C	B	A
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		1,26 *(0,1 %)*		G	B	C	C	C
6520 *Prairies de fauche de montagne*		415,14 *(33 %)*		G	A	C	C	B
8120 *Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)*		20,13 *(1,6 %)*		G	B	C	B	B
8130 *Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles*		3,77 *(0,3 %)*		G	B	C	A	A
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		10,06 *(0,8 %)*		G	B	C	A	A
9410 *Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin (Vaccinio-Piceetea)*		255,37 *(20,3 %)*		G	A	C	B	A

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site	
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille	Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C

				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	P	DD	D			
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	P	DD	D			
M	1321	*Myotis emarginatus*	p			i	P	DD	D			
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	P	DD	D			
M	1352	*Canis lupus*	p			i	P	DD	D			
M	1361	*Lynx lynx*	p			i	P	DD	D			
P	1386	*Buxbaumia viridis*	p			i	P	M	D			
P	1604	*Eryngium alpinum*	p			i	R	M	B	A	B	A

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Aquila chrysaetos*				P			X		X	
B		*Pernis apivorus*				P					X	
B		*Milvus migrans*				P					X	
B		*Milvus milvus*				P			X		X	

B		*Falco peregrinus*				P			X		X	
B		*Lagopus mutus*				P					X	
B		*Tetrao tetrix*				P						
B		*Alectoris graeca*				P					X	
B		*Bubo bubo*				P					X	
B		*Glaucidium passerinum*				P			X		X	
B		*Aegolius funereus*				P					X	
B		*Dryocopus martius*				P					X	
B		*Picoides tridactylus*				P			X		X	
B		*Pyrrhocorax pyrrhocorax*				P					X	
B		*Bonasa bonasia*				P			X		X	
P		*Allium victorialis*				P						X
P		*Androsace helvetica*				P						X
P		*Androsace pubescens*				P						X
P		*Primula auricula*				P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	5 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	15 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	10 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	10 %
N16 : Forêts caducifoliées	20 %
N17 : Forêts de résineux	30 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	10 %

Autres caractéristiques du site

Le site du Mont de Grange fait partie d'une unité géologique où les terrains présentent une succession de niveaux calcaires et schisto-gréseux.
Les habitats regroupent des forêts (pessières, hêtraies), des landes et des pelouses, des zones humides, des falaises et des éboulis.
L'ensemble est relativement peu équipé et peu fréquenté.

Vulnérabilité
:

4.2 Qualité et importance

La diversité de substrat, d'exposition, de topographie et l'étagement altitudinal important du site déterminent une grande diversité d'habitats naturels. Ceux-ci appartiennent aux grands types de formations végétales suivants :
- zones humides d'altitude ;
- pelouses et prairies ;
- forêts résineuses et caducifoliées ;
- landes et fourrés ;
- falaises et éboulis (= milieux minéraux).

La forêt est présente entre 1200 et 1600 m d'altitude et est composée essentiellement d'épicéas avec quelques hêtres et sapins.
Entre 1600 et 1900 m d'altitude, on trouve des pelouses dont une partie n'est pas pâturée (secteurs sous les éboulis ou à pente très forte).
Les pelouses représentent 20 % de la surface du site et la forêt plus de 50 %. Une partie non négligeable des surfaces forestières, à savoir environ 360 ha (30 % du site), sont des pessières montagnardes, qui ne constituent pas des habitats d'intérêt communautaire.
Les falaises de calcaires durs sont surtout localisées sur le sommet du Mont de Grange et l'on note de nombreux talus d'éboulis.
Sur 14 types d'habitats recensés sur le site, on dénombre 7 habitats d'intérêt communautaire.

Ce site abrite une espèce végétale d'intérêt communautaire, le Panicaut ou Chardon bleu des Alpes (Eryngium alpinum) et une bonne diversité d'autres espèces végétales. Certaines sont d'intérêt national ou régional : Ail victoriale ou Herbe à neuf chemises (Allium victorialis), Androsace de Suisse (Androsace helvetica), Androsace pubescent (Androsace pubescens), Primevère auriculée (Primula auricula), les trois dernières étant protégées au niveau national depuis 1982.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	G01.03	Véhicules motorisés		I
L	G01.06	Ski, ski hors-piste		I
L	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Indéterminé	15 %
Propriété privée (personne physique)	35 %
Collectivité territoriale	50 %

4.5 Documentation

Document d'objectifs du site Natura 2000 FR8201708 « Mont de Grange » - Période d'application 2008 # 2013 # Syndicat intercommunal à la carte de la Vallée d'Abondance (SICVA) # rédigé par l'ONF avec l'appui technique de la Société d'économie alpestre de Haute-Savoie - Février 2008 - 195 pages.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	97,7 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	Mont de Grange	*	98%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

La zone proposée correspond à l'Arrêté préfectoral de protection de biotope "Mont de Grange".

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Communauté de communes de la vallée d#Abondance

Adresse : Les Granges - BP 10 74360 Abondance

Courriel : espacesnaturels@valleedabondance.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201708
Lien : http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0548947/2008-document-d-objectifs-natura-2000-mont-de-la-grange-fr8201708

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs du site FR8201708 "Mont de Grange" a été validé par le Comité de pilotage du 13 février 2008.

L'état actuel global des habitats est bon. Les mesures à mettre en #uvre concernent essentiellement les alpages où il conviendrait de maintenir l'activité laitière.

La conservation des habitats autres que rocheux dépend essentiellement de l'équilibre des activités agro-sylvo-pastorales.
Les activités touristiques sont actuellement assez diffuses sur ce massif et devraient le rester.

OBJECTIFS et PRINCIPES de GESTION :
- Maintenir des pratiques pastorales compatibles avec les milieux.
- Maintenir une gestion forestière assurant la conservation des habitats et des espèces des milieux boisés.
- Maîtriser la fréquentation touristique sur les milieux sensibles (zones humides).

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES et FINANCIERS à envisager :
- Notice de gestion de l'arrêté de protection de biotope.
- Mesures contractuelles avec les alpagistes.